


EMM de Nantes		STAGES
---------------	--	--------

FORMATION	<b>MEDICAL 3 INITIAL</b>
-----------	--------------------------

<b>Référentiels</b>	Règle VI/4 paragraphe 2 de la Convention STCW – Arrêté du 2 juillet 1999.
<b>Public cible</b>	Personnes chargées d'assurer la responsabilité des soins médicaux à bord de tous les navires.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquérir les compétences nécessaires aux tâches complémentaires aux premiers secours.</li> <li>➤ Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre des soins infirmiers.</li> <li>➤ Acquérir les compétences nécessaires à la consultation télémédicale.</li> <li>➤ Acquérir les connaissances requises en matière de sémiologie médicale et d'hygiène et de pathologie infectieuse.</li> </ul>
<b>Pré- requis</b>	Avoir suivi la formation Médicale II
<b>Méthode pédagogique</b>	Méthode théorique et active avec mise en pratique.
<b>Formateurs</b>	Les intervenants sont experts dans leur domaine de compétence et qualifiés en ce qui concerne la formation médicale urgente et maritime.
<b>Durée</b>	<b>58 heures – 8 jours</b>
<b>Nombre de stagiaires</b>	Entre <b>6 et 10</b>
<b>Responsable pédagogique</b>	Service de Santé des Gens de Mer (DRAM Nantes) – Centre de Consultations Médicales Maritimes (CHU Toulouse) – Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHU de Nantes.
<b>Contact</b>	Rose-Marie PRUD'HOMME : <a href="mailto:rose-marie.prudhomme@hydro-nantes.org">rose-marie.prudhomme@hydro-nantes.org</a>

	Mise à jour : 3 février 2009	
FORMATIONS MEDICALES		